



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Explosion de l'antisémitisme

Question au Gouvernement n° 521

Texte de la question

EXPLOSION DE L'ANTISÉMITISME

Mme la présidente . La parole est à Mme Stéphanie Rist.

Mme Stéphanie Rist . Ma question s'adresse au ministre de l'intérieur.

Il a demandé : « Est-ce que vous êtes juif ? » Puis il a craché. Samedi, en plein après-midi, rue d'Illiers, le rabbin Arié Engelberg rentre de la synagogue. Devant son fils de 9 ans, il est insulté, frappé et mordu parce que juif.

À Orléans, ville de Jeanne d'Arc, symbole de résistance face à l'injustice, ville calme et de concorde, un citoyen a ainsi été pris pour cible parce que juif.

À Orléans, cependant, face à la haine, c'est la fraternité qui a gagné. Je veux saluer les témoins qui, sans hésiter, lui sont directement venus en aide.

Ce n'est pas un fait isolé : 1 570 actes antisémites ont été recensés l'an dernier, soit 4 par jour. Le rabbin d'Orléans ne se demandait pas s'il allait être agressé mais quand cela lui arriverait. Nos concitoyens de confession juive vivent avec la peur et dans l'insécurité.

L'âge de l'agresseur doit également nous interpeller. Mineur, il sera jugé en avril par un tribunal pour enfants. Notre proposition de loi sur la justice des mineurs n'a jamais été autant d'actualité.

Si seulement il n'y avait que ce fait ! Le rabbin d'Orléans a été agressé alors que certains, à l'extrême gauche, cultivent l'ambiguïté en prétextant le malentendu et en manipulant – la semaine dernière encore – des symboles antisémites, et que, il n'y a pas si longtemps, des candidats investis aux élections législatives par le Rassemblement national tenaient des propos antisémites. Quand leur responsabilité – à eux aussi – sera-t-elle mise en cause ?

La haine antisémite devient banale sur les réseaux sociaux et dans les manifestations prétendument antiracistes. Ceux qui attisent la haine ne font que préparer le terrain avant un passage des mots aux actes. Les Français ne veulent plus de notre part de marches, de condoléances, de fleurs ou de discours mais des actes. Quelles mesures seront prises pour assurer la sécurité physique de nos concitoyens ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe EPR. – M. Vincent Jeanbrun applaudit également.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Vous avez évidemment 1 000 fois raison. Le

premier ministre avant-hier, et moi-même hier, avons appelé le rabbin d'Orléans pour lui dire notre soutien et celui de l'ensemble du gouvernement mais aussi, au-delà, pour lui exprimer la solidarité de toute la nation française.

Mme Caroline Parmentier . C'est dérisoire !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Dès ce soir, nous enverrons à tous les préfets de France un télégramme pour leur permettre de prendre les mesures nécessaires afin, notamment, de sécuriser les lieux de culte de cette communauté.

L'antisémitisme est de retour, de façon massive – les chiffres ont été cités par Aurore Bergé il y a quelques instants. Malheureusement, son visage est double aujourd'hui en France. Le premier est celui de l'islamisme politique, catalyseur, comme le fascisme hier, de la haine antisémite. L'autre est celui de l'extrême gauche, des Insoumis (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RN, EPR, DR et Dem. – Exclamations prolongées sur les bancs du groupe LFI-NFP*) qui, sous le prétexte de l'antisionisme, instrumentalisent la cause palestinienne et attisent les relents de l'antisémitisme pour de pures raisons électoralistes. Voilà la réalité.

M. Maxime Laisney . Parlez de la campagne de Mme Bergé !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Qui s'est excusé pour l'affiche – certes retirée – qui reprenait l'iconographie des années 1930 pour représenter Cyril Hanouna ?

M. Éric Coquerel . Et vous ? Vous êtes-vous excusé après avoir parlé des « Français de papier » ?

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Hier, un jeune de 15 ans a proféré des propos antisémites en classe, au lycée Paul-Éluard. Lorsque le principal l'a appelé, il les a réitérés et a menacé de mort ce dernier. Pensez-vous un seul instant que ce type d'affiche n'ait aucune conséquence ? Honte à ceux qui banalisent l'antisémitisme ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et DR ainsi que sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Rist](#)

Circonscription : Loiret (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 521

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mars 2025